

République Française
Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 29 décembre 2025

Délibération n°2025/136

**Objet : Réhabilitation d'une maison de Fontainier sur la commune de Speloncato en Casa di
l'Ambiente : Demande de financement**

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire a nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf décembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	13	14	
Pour	Contre	Abstentions	
14	-	-	
Présents : CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CASALONGA Jérôme a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – CUBADDA Charles – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 23/12/2025 Et affichée le : 23/12/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 30/12/2025	

Le Président expose à l'assemblée :

La Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, dans le cadre de sa démarche de développement durable, souhaite réhabiliter un bâtiment aujourd'hui abandonné, appartenant à la Collectivité de Corse

Ce bâtiment de 207 m² est situé près du barrage de Codole un équipement important de la vallée du Reginu géré par l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse.

Implanté dans un espace naturel remarquable, riche en biodiversité (sites Natura 2000, ZNIEFF et zone de protection des oiseaux), ce lieu est particulièrement adapté à la création d'une « Casa di l'Ambiente », dédiée à la découverte et à la protection de l'environnement.

Le projet prévoit la rénovation et l'extension du bâtiment, portant sa surface totale à 286 m² après travaux.

Ce futur équipement accueillera les scolaires, les habitants et les visiteurs, et proposera des activités pédagogiques, culturelles et scientifiques autour de l'environnement de la vallée du Reginu. Il deviendra un lieu de référence pour l'éducation à l'environnement sur le territoire.

Pour réaliser ce projet, le Président propose de solliciter un soutien financier de l'État et de la Collectivité de Corse, afin d'accompagner cette action en faveur de l'environnement et des générations futures, selon le plan de financement suivant :

Les coûts prévisionnels sont les suivants :

- Études préalables, maîtrise d'œuvre et missions techniques : 94 000 €HT
- Travaux : 940 000 €HT

Coût total HT : 1 034 000 €HT

ETAT	413 600 €	40%
CDC	413 600 €	40%
CCIRB	206 800 €	20% + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter de l'État une aide de 413 600 €,
- **AUTORISE** le Président à solliciter de la Collectivité de Corse une aide de 413 600 €,
- **AUTORISE** M. le Président à signer toute pièce afférente à l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 29 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

